

République Française

Département de la Loire



DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

N° : 2025/14

Séance ordinaire du 22 septembre 2025

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 10

Présents :

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. M. Christophe BAZILE, Président | 9. Mme Stéphanie MAZIOUX |
| 2. Mme Claudine POYET, Vice-Présidente
déléguée | 10. M. Joël PUTIGNIER |
| 3. Mme Géraldine DERGELET | 11. |
| 4. Mme Cécile MARRIETTE | 12. |
| 5. Mme Carol DE SIQUEIRA | 13. |
| 6. Mme Arlette MATHIEU | |
| 7. Mme Jutta JUHNKE | |
| 8. Mme Jocelyne CHAPERON | |

Absent.s ayant donné pouvoir :

Mme Emmanuelle GUIGNARD, Conseillère municipale d'opposition - A donné pouvoir à Mme Arlette MATHIEU, Représentante d'une association d'insertion et de lutte contre l'exclusion (MOD)

Excusé.s :

Mmes Martine GRIVILLERS, Vice-Présidente

M. Patrice ROMEUF, Représentant d'une association d'insertion et de lutte contre l'exclusion (Mission locale)

OBJET DE LA DELIBERATION : Vote pour la modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique et plus particulièrement son article L313-1

M. Christophe BAZILE, Président propose au Conseil d'Administration de bien vouloir approuver les modifications du tableau des effectifs suivantes :

Filière	Création	Modification	Suppression	Catégorie	Grade minimum	Grade maximum	% du poste	Date	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle article L332-8 cf/pt emploi permanent	Libellé du poste
Administrative			1	B	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	100%	01/10/2025	oui	Responsable OMPAR
Médecin-social - secteur sociale	1			A	Assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	100%	01/10/2025	oui	Responsable OMPAR
Total	1	0	1							

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil d'administration approuve la modification du tableau des effectifs telles que présentées ci-avant par vote à main levée.

Nombre de votants : 10

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 11 (1 pouvoir)

La délibération approuvant la modification du tableau des effectifs est adoptée à l'unanimité (11 voix pour).

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES VOTANTS.

CERTIFIE – MONTBRISON, le 22 SEPTEMBRE 2025.

LE PRESIDENT DU CCAS,
Christophe BAZILE

